

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 JUIN 2022

2022 - 64 CESSION DE MATERIELS INFORMATIQUES A DES AGENTS DU SYDELA

L'an deux mille vingt-deux, le Jeudi 16 juin, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 10 juin 2022, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 16

Votants : 17

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Délégués titulaires absents :

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis (excusé)
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval (excusé – pouvoir donné à F.DUNET)
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon (excusé)
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

Délégués suppléants présents : Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul ALLANIC

Affichage le 17 juin 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant que le SYDELA est propriétaire du matériel informatique mis à disposition des agents du SYDELA dans le cadre de la réalisation de leurs missions, biens intégrés au domaine privé de la Collectivité.

Considérant qu'un agent a émis le souhait d'acquérir l'ordinateur portable mis à sa disposition, avant son départ des effectifs du SYDELA, à la suite d'une demande de mise en disponibilité,

Considérant que le matériel informatique précité revêt les caractéristiques suivantes :

- Portable ELITEBOOK 850 G4 - 250Go SSD - 8Go RAM
- N° de série 5CG7450ZZ3
- Numéro d'inventaire : 16-40
- Montant initial ? 1 043,70€
- Estimation de la valeur du bien ? 50€

Considérant que le matériel informatique concerné est amorti en totalité au 31/12/2021.

Considérant qu'il est donc proposé d'autoriser la vente de gré à gré du matériel précité à M. Julien AGNONA, au montant estimé.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'approuver la cession du matériel précité à M. Julien AGNONA**
- **De fixer le prix de la cession à hauteur de 50 € TTC**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

